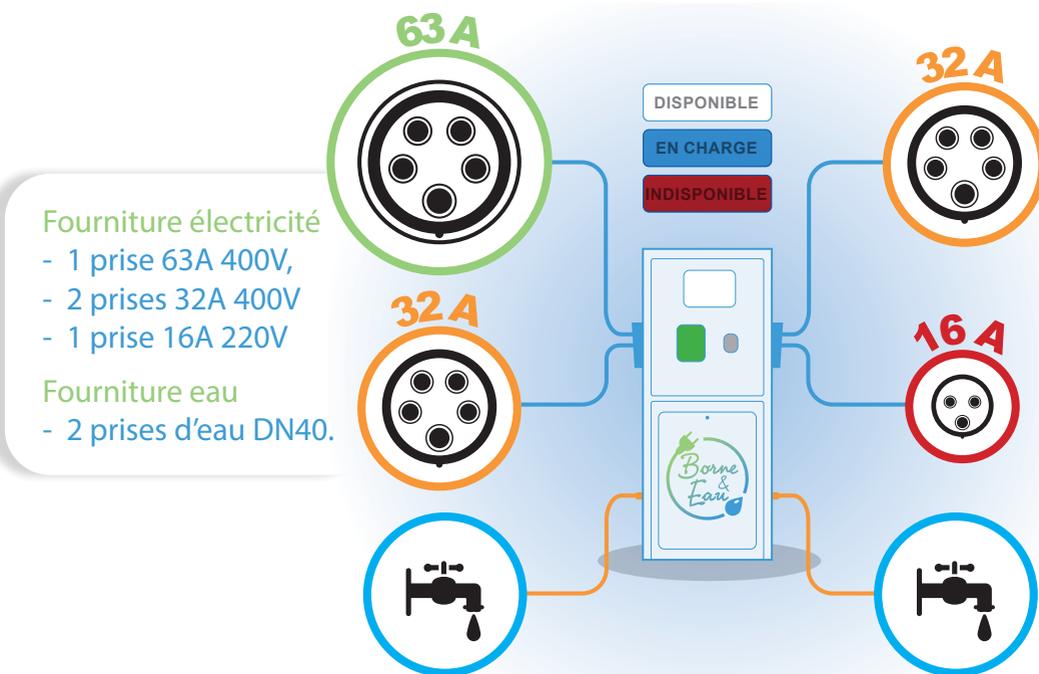


Plusieurs types de branchements proposés



Contacts utiles

Les contacts utiles pour l'utilisation ou pour signaler tout dysfonctionnement sont affichés sur chaque borne du réseau.

Pour tout autre renseignement sur le service :

Connectez-vous sur www.borneeteau.fr

Les partenaires du projet

Ce nouveau service a été mis en œuvre par Voies navigables de France (VNF) et HAROPA (Ports du Havre, Rouen et Paris). Il a reçu le soutien financier de l'Etat, de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et des Régions Normandie et Île-de-France dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État Régions 2015-2020 Vallée de la Seine et de l'Union européenne au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE 2014-2020). Le projet a été animé par l'association Logistique Seine Normandie (LSN), en concertation avec le Comité des Armateurs Fluviaux (CAF) et la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale (CNBA).



Document réalisé par VNF/HAROPA - Photos © HAROPA - Ne pas jeter sur la voie publique



Un nouveau service de bornes interactives pour la fourniture d'eau et d'électricité sur l'axe Seine

Ce projet a reçu le soutien financier de :



Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe



île de France



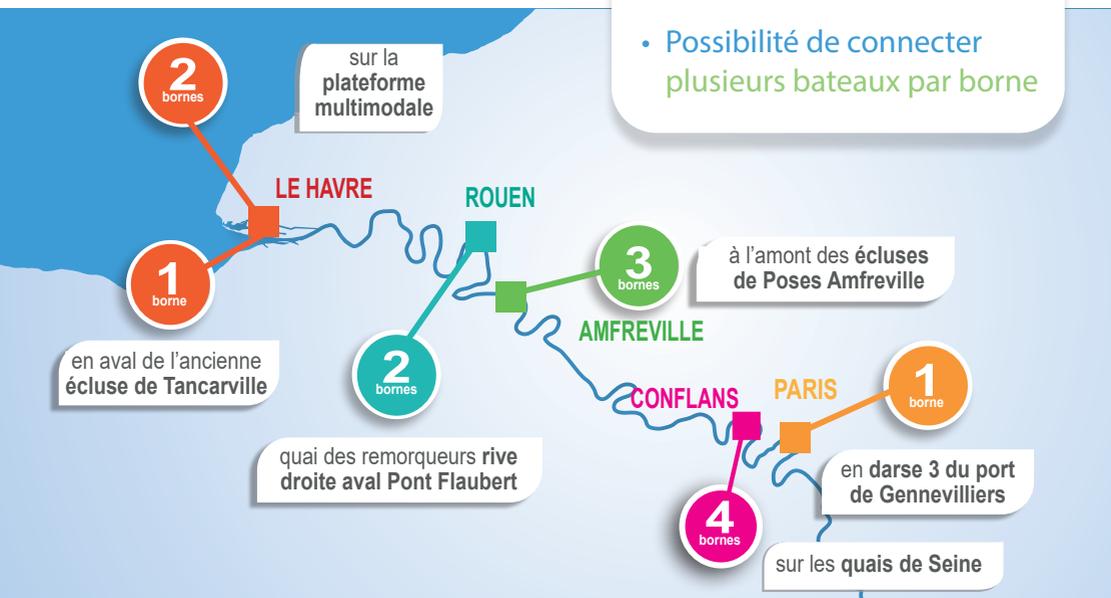
Un service harmonisé pour les transporteurs fluviaux



Afin d'enrichir son offre de services aux usagers de la voie d'eau, HAROPA (alliance des ports du Havre, Rouen et Paris) et Voies navigables de France proposent un nouveau dispositif de bornes interactives pour la fourniture d'eau et d'électricité à destination des transporteurs fluviaux de marchandises.

En concertation avec les représentants de la profession, treize bornes ont été installées et sont désormais accessibles 24h/24 et 7j/7 sur quatre sites de la basse Seine. HAROPA et VNF poursuivent cette dynamique avec le déploiement de 67 bornes du même type d'ici à 2023 sur l'ensemble du bassin de la Seine.

- 13 bornes eau et électricité
- 5 sites sur la Seine
- Une tarification harmonisée
- Possibilité de connecter plusieurs bateaux par borne



Bornes installées sur l'axe Seine

Des bénéfices partagés

Ce nouveau service s'inscrit dans une démarche de développement durable et offre de nombreux atouts, à la fois pour les navigants et pour la collectivité :

Environnementaux :

- Suppression totale des pollutions atmosphériques et des nuisances olfactives et sonores des bateaux en stationnement.

Economiques :

- Coûts d'électricité à bord divisé par 2 par rapport à l'utilisation de groupes électrogènes.

Sociétaux :

- Amélioration du confort à bord pour les navigants.
- Réduction des nuisances pour les riverains (bruit, odeurs).

Un accès avec abonnement

Ce service est accessible sur abonnement gratuit pour les transporteurs fluviaux. Il permet aux utilisateurs de se brancher facilement et de suivre en continu les consommations d'eau et d'électricité réalisées.

L'inscription se déroule en trois étapes :

1. Créer un compte sur le site internet www.borneeteau.fr,
2. L'administrateur valide votre inscription sur la base des informations et documents transmis par l'utilisateur,
3. Renseigner les informations du bateau sur l'onglet dédié afin d'obtenir un code d'accès à la borne

Le paiement du service s'effectue après émission de la facture par le gestionnaire de la borne.

Un tarif unique

- Eau : 5 €/m³
- Électricité : 0,20 €/KWh